



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 26 novembre 2020

Président de séance : Monsieur Charles-Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Madame Marie BENASSAYAG, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Eric CIOTTI, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Madame Michèle PAGANIN, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Joseph SEGURA, Monsieur Philippe SOUSSI, Monsieur Jean THAON, Monsieur Francis TUJAGUE.

Suppléants : Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Madame Janine GILLETTA, Monsieur Régis LEBIGRE, Madame Michèle OLIVIER, Monsieur Roger ROUX,

Procurations :

RAPPORT N° 20-24 - Commission d'appel d'offres du service départemental d'incendie et de secours - Élection des membres

Conformément aux dispositions des articles L.1411-5, L.1414-2 et D.1411-3 et suivants du code général des collectivités territoriales, une commission d'appel d'offres (CAO) doit être constituée dans le cadre des procédures d'achats publics.

La CAO est composée de la manière suivante :

- le Président ou son représentant,
- 5 membres titulaires,
- 5 membres suppléants.

Outre le représentant du Président qui est désigné par arrêté de ce dernier, les autres membres sont élus parmi les membres de l'assemblée délibérante, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

À ce titre, il vous est demandé de procéder à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de cette commission, dans les conditions énoncées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres, soit cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de cette commission, dans les conditions énoncées ci-dessus, à main levée.

M. le Président présente la liste suivante :

- ❖ en qualité de titulaires : M. Gérard MANFREDI, M. Francis TUJAGUE, Mme Marie BENASSAYAG, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP et Mme Michèle OLIVIER.
- ❖ en qualité de suppléantes : MMES Anne SATTONNET, Marie-Louise GOURDON, Anne-Marie DUMONT, Vanessa SIEGEL et Josiane PIRET.

Aucune liste n'ayant été présentée à la suite de la demande formulée par M. le Président, sont déclarés élus à l'unanimité des votants :

- ❖ en qualité de titulaires : M. Gérard MANFREDI, M. Francis TUJAGUE, Mme Marie BENASSAYAG, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP et Mme Michèle OLIVIER.
- ❖ en qualité de suppléantes : MMES Anne SATTONNET, Marie-Louise GOURDON, Anne-Marie DUMONT, Vanessa SIEGEL et Josiane PIRET.

Étant précisé que, concernant la présidence de cette commission, M. Jean THAON est reconduit en qualité de représentant de M. le président du conseil d'administration.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles-Ange GINESY